

ASSIEU



**OFFRE D'EMPLOI : AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX Ecole
maternelle / Salle des fêtes + temps de formation Agent de Restauration dans le
cas de remplacements éventuels**

CDD du 17/10/2022 au 07/07/2023

8 à 10 heures hebdo annualisées

Horaires de travail : Lundi matin 6 H – 8 H

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi 17 H – 19 H

Occasionnellement, dans l'année : 10 H / 17 H sur poste d'Agent de restauration

Temps de formation semaine du 17/10/2022 au 21/10/2022 (Horaires à définir)

Missions : Assurer la propreté des locaux (école maternelle) utilisés directement par les enseignants et enfants – 1 fois par jour scolaire le soir après le temps scolaire

Propreté des locaux du bâtiment de la salle des fêtes – 1 fois par semaine le lundi matin

Etre en capacité de remplacement sur le poste d'Agent de restauration (10 h à 17 h) selon les besoins de la collectivité

- Assurer la propreté constante des locaux de l'école maternelle en conformité avec les normes d'hygiène en vigueur (Nettoyage des salles de classes et des locaux attenants)
- Assurer l'entretien de la salle des fêtes sur un temps hebdomadaire
- Contrôler l'état de propreté des locaux, détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits
- Assurer le fonctionnement du restaurant scolaire en conformité avec les normes d'hygiène et les procédures HACCP (Réception des repas / Répartition et préparation des plats / Mise en place des tables et couverts / Service / Débarrassage / Vaisselle / Nettoyage ...)

Relations fonctionnelles : Agents communaux – Elus

Profil recherché : Capacité de travail en équipe – Polyvalence et autonomie – Rigueur et organisation – Bonne résistance physique

Adresser CV + lettre de motivation (secretariat@mairie-assieu.com) à l'attention de Alice GOUEREC (Adjointe en charge des affaires scolaires et du personnel communal)

Date limite de réception des candidatures : 25 Septembre 2022